



FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
LIGUE RHÔNE ALPES



COMITE DEPARTEMENTAL DE SAVOIE
Siège Social : Maison des Sports – 90 Rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBERY
Tél Président. : 06 89 09 39 10



Compte-rendu de la Réunion du Comité Directeur

Du vendredi 27 octobre 2017

Présents : Éric BAUDET, Kévin BAUDET, Noëlle BOISSONNET, Léopold BONNEVIE, Cécile DEMOLIS, Didier GRIOT, Dominique LANDRAING, Christophe PARIS, Geneviève RUBEL, Frédéric TRAMOY

Excusés : Véronique BAJOLLET, Jean Pierre JEANNOLIN

Absents : Sébastien CICERO, Claire PACTON

- Approbation du PV du 22 septembre 2017 à l'unanimité sans remarque.
- **Un point sur la correspondance,**
- Nous avons reçu 2 courriels de licenciés de la Pétanque Albertvilloise rapportant le mauvais comportement d'un des leurs. Le Président décide d'engager des poursuites à son encontre.
- Plusieurs propositions de formation pour les membres des Commissions de Discipline nous sont parvenues. Nous retiendrons celle au plus près. Tous les membres seront alors prévenus.
- Suite à une demande concernant les frais de formation en Brevet Fédéral d'un joueur : les frais de déplacement seront partagés entre le CD et le club du joueur, le reste étant pris en charge par la FFPJP.
- Un échange de courriels a eu lieu entre la Secrétaire Générale Véronique Bajollet et le Président Éric Baudet concernant les indemnités en CRC. A

partir de 2018, le Comité de Savoie attribuera une indemnité de déplacement aux équipes devant se déplacer pour jouer les barrages d'accession en CRC. Elle sera payée selon les données de Via Michelin. Il faut savoir que c'est la Ligue qui indemnise logiquement les équipes jouant en CRC. Un forfait sera néanmoins attribué par le CD73 à chaque équipe jouant en CRC masculin, féminin, Jeu Provençal, vétérans : la commission des finances statuera.

- Frédéric Tramoy a envoyé un courriel aux Clubs disposant d'un boulo-drome afin d'y organiser une compétition pour le Sport Adapté : à ce jour, il n'a reçu qu'une seule réponse de l'Amicale Pétanque Mérandaise : le boulo-drome sera fermé à la date prévue pour l'évènement. Il attend.
- Mail concernant le nouveau certificat médical : comme cela a été dit lors des 3 réunions de secteur, les clubs devront conserver les attestations de questionnaire médical. Le principe sera acté en réunion des Présidents.
- Le Président a reçu plusieurs infos dont il nous fait part :
 1. Les licences avec photo vont se faire petit à petit en étalant dans le temps, les clubs devront vérifier que les photos sont présentes, de bonnes qualités, et récentes, si besoin il faudra les remplacer.
 2. La correction d'erreur sera au même tarif que le duplicata de licence. Bien faire attention à l'orthographe des noms !
 3. La catégorie n'est plus indiquée sur les licences, car il fallait changer de support à chaque fois.

- **Préparation de la réunion des Présidents,**
- Le rôle de chacun est attribué.
- A ce jour, nous n'avons pas de candidat au poste restant à pourvoir au sein du CD.

- **Préparation du Congrès Départemental,**
- Geneviève procèdera à l'inscription des participants au repas auprès de la Pétanque Motteraine.

- **Organisation du Congrès de Ligue le 2 décembre,**
- Les rôles sont attribués.
- Le repas de midi sera offert aux membres qui organisent l'accueil Geneviève Rubel, Christophe Paris et Frédéric Tramoy.
- Christophe Paris et Frédéric Tramoy représenteront le CD73 au congrès.
- Geneviève Rubel accompagnera les personnes intéressées par la visite guidée de Chambéry et son château.
- Frédéric Tramoy, Claire Pacton, Cécile Demolis, Geneviève Rubel, Didier Griot, Christophe Paris représenteront le CD au Repas du soir. L'animation sera assurée par Christophe Paris.

- **Parole à chaque Président de Commission,**
- **Féminines :** l'équipe féminine Championne de Savoie CDC de l'Amicale Boule Borraine a gagné son match contre Laure Team de Cran Gevrier (74), sur le score de 14 à 10 : ces dames joueront donc en CRC en 2018. *Le CD unanimement tient à les féliciter pour ce beau parcours.*
- Pour le Mini Bol d'Or de la Ligue : les joueuses ont déjà les maillots de la Savoie. Le Comité décide de leur commander les vestes.
- Les 3 équipes qualifiées qui se rendront à Oyonnax (01) les 03 et 04 mars 2018 sont :
 - * Demolis Cécile, Griot Viviane, Pacton Claire (La Rochette).
 - * Bajollet Véronique, Deviras Nicole, Rattaire Simone (Albertville).
 - * Agard Monique, Bois Marcelle, Perrier Rosset Juliette (La Ravoire).
- **Arbitrage :** Frédéric Tramoy nous annonce un changement au niveau du règlement dans le code d'arbitrage de la FFPJP : **le but posé à la main devra être à 2 m d'un autre but et d'un autre cercle.**
- A la demande de la Commission, le CD achètera deux triplettes noires et une blanche, toutes non striées, de taille 74 et de poids 700g pour les épreuves de tir.

- **Jeunes** : suite au message du Président Éric Baudet concernant la labellisation des écoles. La Présidente de la Commission, Cécile Demolis met en avant les difficultés pour recruter les jeunes, pour sortir dans les écoles, etc. ... Que faut-il mettre en place pour pallier à la baisse des effectifs jeunes ? Léo Bonnevie propose de remettre en place la rencontre : 1 jeune licencié jouant avec 1 jeune non licencié. Le Président du CD suggère des rencontres inter club. On peut éventuellement changer la date du Championnat de Savoie Tête à Tête, le mettre en septembre et le remplacer par une rencontre plus conviviale ? La Commission se réunira et réfléchira comment mettre en place ces propositions.
- La dernière-née des écoles de pétanque, la Pétanque Motteraine, se plaint de n'avoir pas été très aidée pour ses débuts ...
- Le Président Éric Baudet souligne que le compte rendu d'activité annuel de **chaque initiateur** n'est jamais fait et ce dans aucun club.
- **Finances** : la Commission se réunira le jeudi 2 novembre à 9h30. Elle intégrera la proposition d'augmentation des licences et proposera un mode de calcul de l'aide aux 4 écoles de pétanque lors de l'établissement du budget prévisionnel.
- **Questions diverses,**
- Lors du Mini Bol d'Or organisé par la Pétanque Rémilienne, le Président a eu de mauvais échos : il n'y avait pas de différenciation entre les cadeaux des 3 premières équipes et les autres. Noëlle Boissonnet, Présidente de la Pétanque Rémilienne convient que, volontairement, le souvenir était le même pour toutes. Les coupes étaient de tailles différentes et les bouquets de fleurs aussi. Seule, l'équipe classée dernière a été gratifiée, en plus, de cuillères en bois-souvenirs.
- Le CD remercie la Pétanque Savoyarde pour le prêt de la salle qui a permis la tenue de la réunion du secteur chambérien le 14 octobre avant la Concours des Dirigeants. Le CD félicite également ce club pour son organisation impeccable : il y avait même un repas au lieu d'un apéritif

dinatoire ! Des 94 participants au concours, Jean Marc Gorce s'est classé premier, Alex Hourlin est arrivé deuxième, et, troisième au classement général, et première féminine, Hélène Chevillard.

Fin de la réunion : 21 h 00

Prochaine réunion : vendredi 17 novembre 2017 à 18 heures